



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes

**PROJET DE BUS  
À HAUT NIVEAU DE  
SERVICE (BHNS)**

**Ligne  
Trévoux - Lyon**



**Projet de ligne  
de Bus à Haut Niveau  
de Service (BHNS)  
Trévoux-Lyon**

**LES PROCHAINES ÉTAPES**

**À PARTIR DE SEPTEMBRE 2024**

Informez-vous, suivez toute l'actualité du projet, participez et donnez votre avis. ➔

<https://jeparticipe.auvergnerhonealpes.fr/auvergne-rhone-alpes/bhns-trevouxlyon/>



✉ [contact@bhns-trevoux-lyon.fr](mailto:contact@bhns-trevoux-lyon.fr)

**Maitre d'ouvrage**



**Partenaires**



[auvergnerhonealpes.fr](http://auvergnerhonealpes.fr)

## Où en est le projet ?

La Région Auvergne-Rhône-Alpes, maître d'ouvrage du BHNS Trévoux-Lyon, associe depuis le début de la conception du projet les élus locaux et les acteurs du territoire, mais aussi le grand public. Chaque rencontre et temps d'échange sont autant d'occasions de partager et d'adapter le projet aux besoins du territoire. **Grâce à vous, le projet de BHNS Trévoux-Lyon avance !**

**Le projet est en bonne voie**, de nouvelles étapes ont été franchies. Les études techniques menées par la maîtrise d'œuvre ont permis

de préciser le projet et la Région a voté le budget nécessaire à sa réalisation. Le cap est mis sur un démarrage des travaux en 2025-2026 et une mise en service de la ligne à partir de fin 2027.

**La concertation continue** : trois réunions publiques ont eu lieu entre décembre 2023 et février 2024. D'autres moments d'échange seront organisés à partir de l'automne. La prochaine grande étape de concertation sera l'enquête publique l'année prochaine. Elle vous permettra de consulter l'ensemble des documents décrivant le projet et ses impacts prévisionnels.

**Les premières étapes de terrain commencent à partir de septembre 2024**, plusieurs interventions auront lieu sur le territoire : nous vous les détaillons ici.

## Des interventions prévues à partir de septembre 2024

La Région Auvergne-Rhône-Alpes, en tant que propriétaire de l'ancienne voie ferrée et maître d'ouvrage, va coordonner des interventions de différentes natures, avant le démarrage des travaux d'aménagement du BHNS, à plusieurs endroits de la ligne. **Ces interventions sont organisées dans le respect du calendrier écologique** (pour minimiser les incidences sur la faune et la flore) **et des riverains** (pour minimiser les nuisances).

### DIAGNOSTIC ARCHÉOLOGIQUE PRÉVENTIF

De septembre 2024 à mars 2025 entre Trévoux et Fleurieu-sur-Saône, l'Institut national de recherches archéologiques préventives (l'INRAP) réalisera **des diagnostics archéologiques afin de vérifier la présence d'éventuels vestiges historiques**. C'est une obligation réglementaire pour tous les projets d'aménagement de grande ampleur. En cas de découverte significative, des mesures de protection et de conservation pourront être mises en place.



**LE SAVIEZ-VOUS ?**  
**Les anciens rails métalliques retirés sont directement envoyés vers des filières de recyclage.**

### ENTRETIEN ET DÉMONTAGE D'UNE PARTIE DE L'ANCIENNE VOIE FERRÉE

Entre Trévoux et Fleurieu-sur-Saône sur des sections précises de l'ancienne voie ferrée, des interventions de débroussaillage et de démontage sont prévues entre septembre et octobre 2024 pour permettre la réalisation des diagnostics archéologiques.

**Attention** : si vous avez des plantations en limite de voie ferrée, veuillez à ce qu'elles n'empiètent pas sur les terrains de la Région.

### INSPECTIONS DES OUVRAGES D'ART

La Région Auvergne-Rhône-Alpes, propriétaire de l'ancienne voie ferrée, est responsable de l'entretien et la sécurisation des ouvrages d'art sur la toute la ligne.

Entre juillet et décembre 2024, **les ouvrages d'art (ponts, viaducs, murs de soutènement, buses...) feront l'objet d'une inspection pour vérifier leur état et assurer la sécurité des riverains**. Certaines inspections seront réalisées par des cordistes. Elles doivent être réalisées tous les 5 à 10 ans.

Ces interventions, vont entraîner quelques désagréments temporaires pour les riverains :

- **niveau sonore un peu plus élevé** qu'à l'accoutumée ;
  - **occupations temporaires de certains parkings** ;
  - **accès restreint à certains chemins** ;
  - **ponctuellement, plan de circulation modifié** pendant les travaux.
- Elles dureront 2 à 3 semaines par site et toutes les précautions nécessaires seront prises pour réduire ces nuisances autant que possible.

Durant cette période, l'équipe projet du BHNS Trévoux-Lyon reste à votre écoute !